

Présents : Mmes et MM. BAREILLE, BERGÉ, CAPELA, CAYRON, CHAPOTHIN, DUFOUR, LAPLACE-NOBLE, LEGRAND, LENOIR, MARTIN, PEYROULET B., PEYROULET J-M., PEYS, SENTAURENS.

Absents ayant donné procuration : Mmes CAPDEVOLLE (Mme BERGÉ), LACROIX (Mme CAPELA), PETIT (Mme MARTIN).

Absents excusés : MM. LABORDE, LOUSTAU, NOIR, PARGADE, RUBIO, VIRLOGEUX.

Secrétaire de séance : M. CAYRON.

La séance est ouverte à 18 h 30 par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

I - FINANCES :

° TLPE : Les tarifs 2018 de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure ont été adoptés. Cette taxe vise à lutter contre la pollution visuelle de l'affichage et les excès des dispositifs publicitaires. Elle constitue en outre une recette supplémentaire pour la collectivité. Seules les enseignes de plus de 12 m² seront imposées.

II - URBANISME :

° Monsieur le Maire indique la problématique relative au zonage 1AUc du Cournau qui requiert une opération d'aménagement d'ensemble des parcelles Laborde et des parcelles Barateig. Dans l'intérêt communal de prévoir un étalement des projets d'urbanisme, le certificat d'urbanisme sera malgré tout délivré aux projets partiels.

° L'emplacement réservé n°60 au PLU, consistant en un maillage entre le futur écoquartier et le Chemin de l'Oustaü, va être réalisé à l'occasion de la vente de la maison concernée par cet aménagement.

III - MAIRIE :

° Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h lors des élections législatives au Centre Festif les 11 et 18 juin.

° Le bulletin municipal « Les Nouvelles » est bouclé. Il sera disponible à la fin du mois.

° Nouveaux nés : chaque naissance donne lieu à l'ouverture d'un compte livret A où la commune dépose 10 €. Dans une démarche environnementale, il sera désormais institué de planter un arbre lors de cet heureux évènement.

IV - SCOLAIRE :

- ° La fin de l'année est proche. Les élèves du CM2 participeront à Jazz in school 2017 au Zénith le samedi 3 juin.
- ° La kermesse aura lieu le 24 juin et se prolongera avec la fête des champions organisée par Art et Terroir.
- ° Le centre de loisirs ouvrira ses portes du 10 au 28 juillet. Des jeunes titulaires du BAFA ou en cours de formation seront embauchés pour cette période.

V - ANIMATION :

- ° Festiluy : festival des arts de rue mis en place par la CCLB se tiendra sur Sauvagnon pour sa 8^{ème} édition. De nombreux spectacles au cours de l'après-midi et en soirée auront lieu dans le parc Lechaud et dans le Bourg. Cette organisation se réalise autour de bénévoles administrés, associations, élus, communes voisines. La CCLB embauchera 4 jeunes sauvagnonnais pour l'atelier Jeunes « Festiluy » âgés de 15 à 17 ans pour la semaine qui précède cette manifestation.
- ° La Compagnie de Théâtre Commedia fait sa représentation les 3, 4 et 5 juin.
- ° Le Réveil Sauvagnonnais organise son gala de danses le 9 juin et de gym le 16 juin.

VI - PATRIMOINE :

- ° Les travaux de la Mairie vont débiter dans la 2^{ème} quinzaine de juin.
- ° Le projet Résidences Jeunes dans la Maison Lechaud doit être revu à la baisse. Trois élus assisteront à la mise en œuvre du livre blanc sur le logement des jeunes le 13 juin à Poitiers afin de positionner ce projet communal.
- ° Adap : le point sur les travaux 2017 est présenté, notamment avec ceux programmés sur la salle Morin.
- ° Agenda 21 : un retour sur le travail des 5 commissions se fera au conseil municipal du 10 juillet. La commune a été agréée afin d'accueillir un « Ambassadeur Agenda 21 » en service civique. Les candidatures peuvent être transmises en Mairie.

VII - DIVERS :

- ° Les rapports d'activité du Syndicat de l'Eau et de la SEMILUB sont adoptés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le Lundi 10 juillet 2017 à 18 h 30.

Fait à SAUVAGNON, le 7 juin 2017
Le Maire,
Jean-Pierre PEYS